



Conseil des affaires étrangères (commerce) Genève, 12 et 15 juin 2022

Le Conseil des affaires étrangères (Commerce) tiendra une réunion spéciale les 12 et 15 juin 2022 à Genève, en marge de la **12e conférence ministérielle de l'OMC**.

Les ministres adopteront deux séries de conclusions, l'une au début de la CM12 et l'autre à la fin. Ils devraient également adopter une décision du Conseil relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, lors de la conférence.

Président : Franck Riester, ministre délégué auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité.

* * *

[Conseil des affaires étrangères \(Commerce\), 12 - 15 juin 2022 - page de la réunion](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

* * *

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Près de cinq ans après la dernière réunion ministérielle de Buenos Aires, la 12^e conférence ministérielle de l'OMC (CM12) aura lieu du 12 au 15 juin 2022 à Genève, dans un contexte marqué par l'agression russe contre l'Ukraine et la pandémie de COVID-19.

La CM12 portera notamment sur la réforme de l'OMC, la réponse de l'OMC en matière de commerce et de santé face à la pandémie, les négociations sur les subventions à la pêche, l'agriculture et la sécurité alimentaire ainsi que la prolongation du moratoire sur le commerce électronique, sous la conduite de sa directrice générale Mme **Ngozi Okonjo-Iweala**.

Les ministres européens du commerce se réuniront une première fois **le 12 juin** dans le but d'approuver une **première série de conclusions** énonçant les attentes de l'Union Européenne pour la conférence ministérielle, et réaffirmant leur engagement en faveur d'un système commercial multilatéral ouvert et fondé sur des règles ayant une OMC modernisée en son centre. Ils témoigneront également la solidarité de l'UE à l'égard de l'Ukraine et condamneront la guerre d'agression russe.

La **réunion finale** du Conseil des affaires étrangères (Commerce) aura lieu le **15 juin** au moment de la clôture de la CM12, ou plus tard si la fin de la conférence est reportée. D'autres réunions pourraient être convoquées entre-temps si nécessaire, selon l'évolution des discussions. Les ministres consacreront leur dernière réunion à Genève à l'approbation de la **deuxième série de conclusions** et à l'adoption d'une décision du Conseil sur la **position de l'UE dans le cadre de la conférence ministérielle**.

Lors d'une séance précédente du Conseil des affaires étrangères (Commerce) tenue au Luxembourg le 3 juin, les ministres ont exprimé un large soutien à la ligne d'action suggérée par la Commission en vue de la CM12, notamment en ce qui concerne les résultats pouvant être envisagés sur des questions telles que:

- la **réponse de l'OMC aux défis du commerce mondial** avec mention de la réforme de l'organisation, du règlement des différends, du développement durable et de l'environnement ;
- la **réponse de l'OMC à la pandémie**, y compris concernant les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (**ADPIC**) ;
- le soutien à la **sécurité alimentaire**, ainsi qu'un programme de travail concernant l'agriculture ;
- la conclusion des négociations en cours relatives aux **subventions à la pêche** ;
- la prolongation du moratoire sur le **commerce électronique**.

Outre un éventuel **projet de déclaration ministérielle sur la réponse de l'OMC à la pandémie**, la **réponse commune à la COVID-19 en matière de propriété intellectuelle** et l'**accès aux vaccins** seront également à l'ordre du jour de la CM12, notamment sur la base du compromis issu des discussions au sein du Quad (Union européenne, Inde, Afrique du Sud et États-Unis).

Les conférences ministérielles de l'OMC se tiennent généralement tous les deux ans et réunissent les ministres du commerce et les hauts fonctionnaires des 164 membres de l'organisation.

[Douzième Conférence ministérielle de l'OMC](#)